

Image not found or type unknown



Droit de passage etang

Par **Jessye142**, le **09/08/2020** à **00:25**

Bonjours mon père est en possetion d'un etand mais avans pour passer on avais un passage part l'étang a côté de nous puis cette etand a était vendu et le nouveau propriétaire nous a barrer se droit de passage peut-on le récupérer mais sans son accord

Par **youris**, le **09/08/2020** à **10:19**

bonjour,

une servitude de droit de passage ne peut s'établir que par un titre et non par un usage prolongé.

avez-vous un document prouvant ce droit de passage ?

votre étang est-il enclavé ?

salutations